

Salle polyvalente Michel Dinet - Place François Mitterrand

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 25

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Philippe BERTRAND-DRIRA, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Marie-Claire D'AGOSTINO, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Jean-Marc RENARD, Corinne MARCHAL-TARNUS, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA

Conseillers absents - excusés : Francine VERBRUGGHE

Procurations : Philippe ROLIN à Jean-Pierre ROUILLON
Jean-Claude BOULY à Corinne MARCHAL-TARNUS
Jean-Yves SAUSEY à Salvatore LIVOLSI

Votants : 28

Secrétaire de séance : Sylvaine SCAGLIA

Date convocation : 7 décembre 2018

N°2018-096

Objet : Tarification du temps d'accueil méridien à compter du 1^{er} janvier 2019

Rubrique : 7.6.1

Rapporteur : Marie-José AMAH

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 17 novembre 2016 définissant la participation familiale pour le temps d'accueil méridien,

Vu le marché de prestation de service pour la restauration scolaire prévoyant une augmentation annuelle du prix unitaire du repas dont le tarif appliqué depuis le 1^{er} septembre 2018 est de 5,818 € (fourniture du repas, prestation de service et propreté).

Après avis favorable de la commission Temps de l'Enfant réunie le 22 novembre 2018, il est proposé de revoir la participation familiale pour le temps d'accueil méridien de la manière suivante :

QUOTIENT MENSUEL (revenu fiscal de référence du foyer/12)	PARTICIPATION FAMILIALE MALZEVILLOIS et MAXOIS		PARTICIPATION FAMILIALE NON MALZEVILLOIS	
	Repas + animation	Kit panier repas + animation	Repas + animation	Kit panier repas + animation
De 0 à 300,99 €	3,09 €	0,55 €	3,09 €	0,55 €
De 301 € à 900,99 €	3,69 €	0,72 €	3,89 €	0,87 €
de 901 € à 1 300,99 €	4,37 €	0,83 €	4,55 €	0,87 €
De 1 301 € à 2 000,99 €	4,94 €	0,95 €	5,04 €	0,97 €
De 2 001 € à 3 240,99 €	5,15 €	0,99 €	5,27 €	1,01 €
De 3 241 € à 5 000,99 €	5,41 €	1,03 €	5,55 €	1,06 €
≥ à 5 001	5,76 €	1,10 €	6,02 €	1,15 €
Pas de justificatif fourni pour calcul du quotient	5,76 €	1,10 €	6,02 €	1,15 €

La formule « Kit panier repas + animation » comprend un service d'accueil spécifique de l'enfant présentant des troubles de santé, ainsi que la remise d'un kit panier repas par convive concerné, lorsque les repas sont fournis par les familles.

Il comprend :

- un sac isotherme (une unité pour l'année scolaire),
- des barquettes à usage unique supportant un réchauffage micro- onde,
- des sacs plastiques pour le conditionnement des repas,
- des couverts, un gobelet et une serviette jetables (remis chaque jour au convive par SODEXO),
- des étiquettes autocollantes d'identification des plats et des repas,
- un guide de conseil à l'attention des parents (une unité pour l'année scolaire).

Le tarif de la formule « plateaux repas hypoallergéniques », repas spécifiques en cas d'allergie avec éviction complète de l'aliment (1 plateau-repas complet parmi une gamme de 17 comprenant une entrée, un plat principal et un dessert), reste le même que celui pour l'accueil méridien avec repas dit traditionnel (« repas + animation »).

Le tarif de l'accueil « dépannage », enfant présent en dehors des jours prévus par l'abonnement, reste le même que celui de l'accueil prévu dans le cadre classique des inscriptions (« repas + animation »).

Il est proposé de fixer le tarif unique de l'accueil d'urgence, pour les enfants présents sur le temps de pause méridienne mais non-inscrits et dont le repas n'a donc pas été commandé, à 7,35 €.

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

Adopte les nouveaux tarifs du temps d'accueil méridien applicables à compter du 1^{er} janvier 2019 tels que définis ci-dessus



Le Maire,

Bertrand KLING